



HAL
open science

Nouveau projet, nouveaux besoins de formation. comment inscrire le projet francophone dans un parcours académique de formation?

Arnaud Pannier

► **To cite this version:**

Arnaud Pannier. Nouveau projet, nouveaux besoins de formation. comment inscrire le projet francophone dans un parcours académique de formation?. Le Français dans le monde. Recherches et applications, CLE International / Français dans le monde, 2018. hal-01641002v2

HAL Id: hal-01641002

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01641002v2>

Submitted on 17 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Arnaud PANNIER

Institut Français du Maroc.
DILTEC¹
EA 2288

¹ Didactique des langues, des textes et des cultures.

Nouveau projet, nouveaux besoins de formation. Comment inscrire le projet francophone dans un parcours académique de formation ?

Au préalable d'une réflexion sur les besoins de formation associés au déploiement d'un cursus académique francophone, il convient de s'interroger sur la nature du projet de la Francophonie, et de ses évolutions récentes. On renverra sur ce point à des travaux que nous avons pu conduire précédemment (Pannier, 2014) et l'on analysera ici les aspects les plus contemporains des dynamiques portées par la Francophonie institutionnelle et politique. Nous précisons au préalable que dans ce travail, nous distinguerons la francophonie avec un « f » minuscule, renvoyant à une « *pratique sociale* » (Martinez, 2013, 16) et la Francophonie avec une majuscule, de nature institutionnelle, s'employant à réguler les relations entre États membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Si les Pères de la Francophonie, représentants prestigieux d'un monde en développement en marche vers son indépendance, ont revendiqué voici plus d'un demi-siècle, le français comme une langue suffisamment identitaire et partagée pour voir à travers elle un levier d'action international, il est possible d'observer dans les évolutions les plus récentes, une volonté des pays occidentaux d'exercer, grâce à la sphère francophone, une influence sur la scène politique mondiale. Le danger sous-jacent à une telle évolution est une forme de privatisation de la dynamique multilatérale. On entend par privatisation le désir pour certains pays de capter une influence collective en usant de leur poids politique prépondérant pour rassembler une majorité d'États autour de positions nationales ou régionales fortes, mais non pleinement négociées dans le contexte multilatéral de la tribune francophone.

L'objet de notre étude consiste à observer la façon dont se met en place le dialogue international autour du projet francophone, afin de définir, dans le cadre de sa négociation institutionnelle, la nature du projet négocié, et les besoins de formation associés à ce projet.

Notre réflexion s'inscrit dans le champ de la politique linguistique, ou, suivant Calvet dans le champ de la sociolinguistique appliquée à la gestion des langues. Nous nous positionnons dès lors dans le cadre historique défini par ce chercheur qui a notamment montré que la notion de *politique linguistique* a été utilisée assez tardivement, à partir des années 1970, aux États-Unis et en Europe, après d'autres expressions comme celles de *language planning* (E. Haugen, 1959) que Calvet traduit (1996, 6) par *planification linguistique*. La notion de *glottopolitique*,

héritière des précédentes, nous intéresse enfin particulièrement dans la mesure où elle permet d'inclure dans le champ de la réflexion « *tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique* » (L. Guespin, J.B. Marcellesi, 1986, 5). M. Foucher a notamment montré comment les phénomènes linguistiques entraînent des « *glottopolitiques mouvantes* » (Foucher, 2011, 212) qui témoignent des enjeux géopolitiques associés aux phénomènes linguistiques.

L'objet de notre étude s'appliquera ainsi à définir les besoins de formation qui apparaissent les plus pertinents dans le contexte francophone contemporain. Pour ce faire, nous procéderons en deux temps. Dans un premier temps, nous travaillerons la notion de récit à travers notre corpus, à savoir l'ensemble des discours des chefs d'État et de gouvernement qui ont été prononcés à l'occasion du dernier rassemblement politique d'envergure des 26 et 27 novembre 2016 à Antananarivo, sur l'île de Madagascar (XVI^{ème} Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage) (OIF, 2016). Nous observerons que les différents acteurs politiques rassemblés dans la capitale malgache s'emploient à structurer la francophonie selon des lignes narratives qui témoignent des partenariats ou des rivalités qui se font jour dans la coopération multilatérale.

Puis, nous chercherons à projeter ces récits complexes dans la réalité concrète de l'action engagée. C'est au moment précis où se formule la lettre de mission, où les opérateurs sont responsabilisés par leur tutelle politique que les besoins sont exprimés. Nous chercherons à dégager quelques grands principes qui nous permettront de penser l'inscription du projet francophone dans une offre de formation universitaire. Il ne s'agit pas pour nous de rédiger un référentiel associé à l'une des nombreuses filières dans lesquelles la francophonie peut revendiquer une pertinence (management culturel/ sciences humaines/ relations internationales...) mais de repérer des principes transversaux, qui témoignent de la spécificité de l'approche francophone et qui contribuent fortement à enrichir le parcours mis en œuvre.

Nous caractériserons ainsi le cursus francophone selon plusieurs principes qui nous apparaissent signifiants : une approche polycentrique et contrastive des contextes, une mobilisation performative et critique des ressources propres à l'ingénierie de la formation et des nouvelles technologies, et enfin le recours à une mobilité susceptible de garantir la mise en réseaux des compétences.

1. Le projet francophone dans l'entrelacs des récits

Le projet politique francophone repose sur la possibilité de co-constituer un récit collectif qui légitime le rassemblement de nations distinctes. C'est l'objectif de ce premier temps de la réflexion que d'analyser comment la juxtaposition de récits nationaux ménage une place à une ligne narrative solidaire, plus complexe, dont l'intention est de renforcer la communauté rassemblée en lui permettant de se projeter vers un avenir partagé, depuis un socle de références communes.

Nous mènerons cette étude dans le sillage de Paul Ricœur, qui dans sa monumentale enquête *Temps et récit*, indique que « *le récit atteint sa signification plénière quand il devient une condition de l'existence temporelle* » (Ricœur, 1983, 105). Le temps n'a de dimension humaine, il n'a de temporalité, que lorsqu'il repose sur un mode narratif. L'Histoire comme science ne peut pas se soustraire au récit, ce qui engage les communautés humaines, pour se penser dans l'Histoire, à se représenter elles-mêmes dans une narration qui parvient à articuler passé, présent et avenir. De fait, s'appliquer à penser un projet francophone est une entreprise particulièrement complexe car cela nécessite de concilier des narrations individuelles au sein d'une matrice narrative de plus haut niveau, que l'on pourrait appeler « macro-narration ». Ce dispositif narratif doit pouvoir s'adresser au citoyen francophone selon deux modalités : une reconnaissance de son identité locale, nationale et une proposition narrative globale, dans laquelle ce citoyen puisse se reconnaître, s'investir et se projeter. Ainsi, le récit francophone, pour se construire dans et par le discours politique, doit être puissance de fiction et participer à l'élaboration d'un espace de représentations à travers lequel chaque individu puisse se percevoir lui-même dans une réalité francophone vécue comme désirable et signifiante.

Un récit historique

Pour illustrer la dimension fondatrice du récit francophone, on peut faire référence au discours du Président Rajaonarimampianina, dont la première allocution a un rôle liminaire. L'hôte, accueillant ses invités, inscrit ainsi son discours dans une histoire politique partagée, qui fait référence à la 21^{ème} conférence ministérielle, en 2005, qui a « *donné naissance à la nouvelle Charte de la Francophonie, Charte qui rationalise les structures de la Francophonie et ses modes de fonctionnement et qui a consacré l'appellation d'Organisation internationale de la*

Francophonie ». ² On observe comment la mention de ce texte est particulièrement signifiante puisqu'au-delà de la technicité d'une charte dont la valeur est avant tout juridique ou institutionnelle, le tribun insiste sur le rôle d'un document qui a aussi permis de donner un nom au regroupement politique. Il s'agit presque là, dans une réflexion qui évoque les débats théologiques « du nom de la rose » associés à Saint Thomas d'Aquin, d'un acte fondateur qui installe la communauté politique rassemblée, lui donne pleinement sa cohérence et sa légitimité. Le terme « *consacré* » a une dimension religieuse qui s'inscrit de plus dans un univers oral fortement particularisé. Les sonorités de termes comme « *tongasoa* », « *Antananarivo* », « *Madagascar* » utilisés à dessein dans son allocution par le Président malgache, permettent au discours de s'inscrire dans une géographie sonore marquée par de puissantes assonances et allitérations. De la sorte, le discours prend place dans un environnement référentiel à travers lequel il cherche à ouvrir un espace rhétorique signifiant qui puisse pleinement fonder l'émergence d'un projet.

C'est dans la même perspective que l'on peut considérer l'intervention de Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, rappelant dans son propos que la conférence est le lieu « *de remercier la Francophonie pour avoir rendu hommage au Président Diouri Hamani, premier Président de la République du Niger et un des pères fondateurs de la Francophonie avec les Présidents Bourguiba, Senghor et le Prince Norodom Sihanouk* ». De tels propos permettent de fonder un espace ainsi cautionné par des figures d'autorité et s'imposent à l'ensemble des acteurs politiques. Dès lors, la dimension collective du projet prend le pas sur la singularité des protagonistes rassemblés. Le discours est aussi une entreprise de fondation d'une communauté en perpétuelle recherche de légitimité, et qui dès lors est engagée à travailler ensemble, au service d'intérêts devenus collectifs.

C'est sans doute enfin dans une telle perspective qu'il faut considérer l'évocation régulière des grandes figures culturelles de l'espace francophone. François Hollande, par exemple, évoque Daniel Maximin, le romancier guadeloupéen tandis que le Président du Tchad Idriss DébyItno, rend hommage à des artistes malgaches comme Jacques Rabenanandjara, Michel Rakotoson ou Sennen Andriamirado. Ces évocations mettent en scène une communauté culturelle fondée sur le français comme langue partagée et créatrice. On perçoit l'intérêt stratégique des figures politiques de se positionner dans le sillage de ces créateurs, qui ont ouvert de nouveaux horizons

² La première Charte avait été adoptée en 1997, lors du Sommet d'Hanoï.

identitaires. Ces artistes, en quelque sorte, montrent la voie, et témoignent d'un contexte d'opportunités favorable à l'action.

Récit national / récit collectif

Il est toutefois intéressant de noter que le propos des Chefs d'État, dans les discours prononcés au sein des instances politiques francophones, hésite souvent entre la voie du multilatéralisme et celle, plus étroite, de la promotion des intérêts nationaux. Dès lors, la notion de projet francophone peut apparaître assez ambiguë.

On peut illustrer ce point, par exemple à travers l'allocution de Justin Trudeau, Premier ministre du Canada dont le propos politique cherche, semble-t-il prioritairement, la valorisation d'une image nationale. En effet, la Francophonie représente dans son discours une opportunité pour valoriser une politique dont on estime que la dimension francophone est source de rayonnement. C'est dans ce cadre que l'on peut analyser les remarques préliminaires du discours de Justin Trudeau, mentionnant tour à tour que le président malgache a fait ses études à l'université du Québec, à Trois-Rivières, ou que Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'OIF et ancienne Gouverneure générale du Québec, est de nationalité canadienne. De façon plus profonde, l'ensemble du discours est structuré par un parallélisme entre la Francophonie et le Canada. Promouvant tour à tour le rôle dynamique de son pays dans la responsabilisation des jeunes, des femmes, ou des minorités, Justin Trudeau valorise la politique canadienne d'inclusion et de protection des droits des citoyens d'un territoire, qui s'emploie à renforcer l'attractivité de son modèle. Au final, le Premier Ministre canadien n'évoque pas tant les dynamiques propres à l'espace francophone que les ambitions d'un pays qui devient progressivement une forme de modèle vers lequel il faudrait tendre, et dont l'espace francophone gagnerait à se rapprocher. Intéressant de noter le glissement qui peut s'opérer par exemple à travers le jeu des pronoms personnels dans la succession de deux paragraphes comme :

[...] Nous nous engageons à créer de nouveaux liens avec les pays qui partagent notre vision d'un monde plus égal et meilleur.

Mes amis, c'est à nous de porter le changement positif dont nous avons besoin. [...]

Les deux pronoms de première personne du pluriel qui se succèdent en un si petit espace rhétorique sont bien différents l'un de l'autre. Si le premier renvoie au Canada qui, en position haute, se positionne comme maître de ses relations internationales, le second représente la communauté francophone encouragée à agir en vue d'une amélioration nécessaire. Les deux

« nous » sont articulés autour du syntagme « mes amis », transition séductrice qui opère le glissement entre deux pronoms se substituant l'un à l'autre. Ce procédé rhétorique parvient à poser le Canada comme modèle politique qu'il conviendrait de suivre, le pays conquérant ainsi une position privilégiée au sein de la communauté mondiale.

Ainsi, cette compétition des modèles et cette volonté jamais totalement absente de promouvoir des stratégies nationales au détriment des dynamiques multilatérales reposent sur une ambiguïté qui perturbe la négociation d'un projet véritablement francophone.

La tentative d'un récit collectif

Chaque sommet de la Francophonie est cependant avant tout, pour les pays partenaires rassemblés, l'occasion de donner un mandat aux opérateurs francophones, qui seront, au cours des deux années suivantes, les principaux porteurs du projet. Les allocutions représentent donc aussi un espace de négociation, à travers lequel est défini un espace de faisabilité. C'est dans cette négociation que la dimension multilatérale du projet peut être engagée et que les pays de l'espace francophone peuvent envisager le déploiement d'une ambition commune.

Là encore, des exemples concrets peuvent témoigner de cette volonté d'œuvrer à l'émergence d'un projet consensuel, négocié et moderne. C'est en ce sens que l'on peut lire l'allocution d'Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, et qui après avoir rappelé les acquis « indiscutables » de la Francophonie politique déclare :

Nos engagements spécifiques dans le cadre de la Francophonie sont tous en phase avec les autres initiatives globales. Notre forte mobilisation dans ce creuset commun doit nous permettre de faire prévaloir davantage nos préoccupations, en coordonnant et en portant ensemble les décisions que nous prenons sur les sujets qui retiennent l'attention de la communauté internationale.

Évoquant les différentes instances qui structurent le multilatéralisme contemporain, (ONU, Union africaine, Union Européenne...) et s'appuyant sur un socle de valeurs qui fait écho aux textes fondateurs de la Francophonie (Bamako / Antananarivo), l'homme d'État valorise certes le programme de Renaissance du Niger dont il est à l'initiative, mais dans un cadre ouvert et qui intègre *a priori* la problématique de la concertation multilatérale, dont il souligne les apports. Le Président nigérien articule le projet national à un environnement international qui seul est susceptible de lui apporter sa pleine mesure. Ce pays se pose de façon volontariste

comme un acteur assumant ses responsabilités dans une problématique de « développement » où il accepte d'être la pièce d'un puzzle plus complexe.

La francophonie, dans de telles stratégies rhétoriques, apparaît ainsi comme le récit nécessaire d'une communauté politique en voie de se constituer.

2. Quel projet francophone ? Quels besoins de formation ?

À partir de l'analyse de ces allocutions, prononcées lors du Sommet d'Antananarivo et qui ont constitué notre corpus de référence (OIF, 2016), notre objectif consiste à présent à décliner le projet politique tel qu'il s'exprime, en besoins de formation qui puissent faire l'objet d'une prise en considération académique. Dans cette seconde partie, nous ne faisons donc plus directement référence aux discours prononcés à Madagascar, mais considérons que grâce à leur étude, nous avons pu identifier la nature d'une commande politique qui doit être prise en considération par les cursus universitaires contemporains. Ces cursus peuvent notamment impliquer les étudiants désireux de s'investir dans un champ professionnel relié à l'environnement francophone. Dès aujourd'hui, l'action politique de la Francophonie se décline ainsi à travers les missions assumées par certains opérateurs, comme TV5 Monde, l'Agence Universitaire de la Francophonie, ou l'Université Senghor d'Alexandrie par exemple. Ces opérateurs inscrivent la commande politique dans une action concrète et doivent assumer leur mandat en opérationnalisant sur le terrain les objectifs stratégiques qui leur ont été assignés. Or, cette commande nécessite des compétences, savoirs, et savoir-faire très spécifiques, qui pourraient avantageusement contribuer à la définition de parcours de formation universitaires. Nous identifierons plusieurs grands principes susceptibles de structurer la réponse académique aux besoins de francophonie afin de penser l'articulation entre la strate politique et la strate opérationnelle. Nous pourrons ainsi, dans un second temps, décrire en termes de besoins de formation, l'inscription de la commande publique dans une action concrète de terrain. L'espace offert dans le cadre de cette réflexion nous permettra d'identifier quelques leviers d'action dont la prise en considération nous apparaît essentielle. Il ne nous permettra pas d'observer la déclinaison de telles problématiques en termes de référentiel, analyses que nous nous proposons de mener ultérieurement.

Les premières réflexions que nous avons posées dans ce travail, nous permettent de lister les quelques grands principes suivants :

- Le projet francophone repose sur une dynamique multilatérale complexe. Des tentatives existent, de la part de certains membres, pour privatiser un projet parfois instrumentalisé et ainsi valoriser des positions politiques nationales.
- Ce récit francophone est performatif, dans la mesure où il se met en place au fur et à mesure qu'il s'énonce. Ce récit est doublement structuré en référence au passé et à l'avenir. Un récit des origines confère une légitimité historique au rassemblement politique qui justifie aussi son action par rapport à un futur jugé tout à la fois nécessaire et désirable. La Francophonie apparaît ainsi dépositaire de valeurs, qui sont les seules à même de répondre à l'inquiétude d'un présent marqué par le repli identitaire, la rupture et la perte d'équilibre. La Francophonie apparaît en cela comme une force stabilisatrice.
- Le discours francophone apparaît le plus souvent de nature macro-stratégique. Un nombre réduit d'intervenants évoquent des actions concrètes qu'il conviendrait de déployer sur une échelle globale.
- Le projet francophone repose sur une articulation du stratégique et du technique qu'il est particulièrement intéressant d'analyser, tant elle est susceptible, dans un second temps, de se décliner en différents secteurs d'activités : géopolitique, droit, économie, coopération militaire ou éducative... La prise en considération de la problématique francophone doit favoriser une approche transversale qui ne néglige pas pour autant le développement de savoirs et de savoir-faire qui relèvent d'un champ spécifique de compétences.
- Le projet francophone n'est pas centripète. Plusieurs foyers sont susceptibles de l'animer et un tel projet n'est donc pas structuré par la seule épine dorsale Nord-Sud qui caractérise souvent les relations internationales liant pays du Nord et pays du Sud. Il convient, en matière de francophonie, de considérer un projet multipolaire susceptible de se déployer dans diverses dimensions : Nord-Sud, mais aussi Sud-Sud, voire Sud-Nord.

Au terme de cette partie de notre réflexion, nous pouvons ainsi poser trois grands principes qui peuvent constituer des axes susceptibles de nous aider à penser la création d'une offre de formation traitant des questions francophones. Ces axes définissent des besoins pour les futurs experts en francophonie :

- Concilier des problématiques nationales et multilatérales dans une forme moderne de diplomatie, que l'on peut qualifier en référence aux travaux de G. Tronchet (2015) de « diplomatie universitaire », adaptée aux spécificités de l'environnement culturel francophone
- Maîtriser les outils les plus susceptibles de stimuler la réflexion et de favoriser l'émergence du consensus en contexte francophone.
- Connaître la diversité des espaces impliqués et être confrontés à diverses formes de mobilité.

Une diplomatie universitaire

Guillaume Tronchet (2015), dans ses recherches consacrées aux relations universitaires internationales tente de positionner le concept de « diplomatie universitaire » aux côtés d'autres formes d'influence comme la « diplomatie culturelle » ou la « diplomatie scientifique ». Il entend par diplomatie universitaire :

« [...] l'ensemble des actions universitaires internationales et transnationales (programmes de mobilité internationale pour les professeurs et les étudiants, politiques d'accueil d'étudiants et de professeurs étrangers, création d'antennes universitaires à l'étranger, participation à des congrès internationaux et à des manifestations universitaires internationales, etc.) mises en œuvre dans le cadre d'établissements à caractère universitaire (facultés, universités, grandes écoles) » (Tronchet, 2015, 1).

C'est un concept intéressant à réinvestir dans le champ de la coopération francophone, déjà structuré par des réseaux comme ceux de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

De fait, à partir du moment où l'on considère la Francophonie comme objet d'apprentissage donnant matière à la définition de parcours académiques, il convient de se positionner dans le champ ouvert par ce concept de « diplomatie universitaire » qui, en présentant l'université comme un levier d'influence, permet de penser la liaison entre le national et le multilatéral. Les contenus d'enseignement de parcours francophones, qui peuvent recouvrir des contenus très divers (droit / sociologie / sciences humaines...), peuvent ainsi être considérés selon une double perspective. L'étudiant interrogera savoirs et compétences de manière duale :

- En les projetant, du point de vue individuel, sur un terrain d'application propre (celui qu'il connaît, d'où il vient, qui justifie éventuellement son projet d'étude...)

- En les réinvestissant, dans le dialogue qu'il pourra entretenir avec ses enseignants et ses pairs selon une approche contrastive, qui permet de décentrer les besoins spécifiques et de les aborder sur une échelle élargie.

La dynamique académique francophone, peut être pensée comme opportunité d'influence nationale pour chacun des pays qui y participe, ou multilatérale pour une organisation politique comme l'OIF. Elle doit dès lors reposer sur une approche contrastive des réalités, où savoirs et compétences doivent être interrogés dans une diversité des approches et des contextes. L'un des apports essentiels de telles formations devrait donc reposer sur le bénéfice que l'on peut retirer des confrontations de représentations individuelles qui permettent, à travers le dialogue, de dépasser les idéologies singulières ou collectives. Nous positionnons ici un élément essentiel qui devrait selon nous se trouver au cœur de la démarche pédagogique dans un cursus francophone. L'enseignement doit bénéficier des expériences individuelles du public : chacun apportant un éclairage spécifique au sein d'un domaine de référence mutualisé. Cet enseignement n'a pas nécessairement vocation à assurer la synthèse des réalités en présence mais il doit permettre d'organiser la confrontation des représentations partielles. L'expertise francophone peut dès lors être perçue comme une capacité de l'étudiant à mettre en œuvre un dialogue entre expression du point de vue individuel et définition d'un horizon d'attentes consensuel. On ne définit pas ici nécessairement l'expert francophone comme un acteur résolument favorable aux positions du multilatéralisme. La maîtrise d'une expertise ainsi définie rend aussi cet acteur francophone capable d'intégrer les attentes de ses partenaires pour mieux défendre ses propres positions.

La maîtrise des outils du consensus

On perçoit comment dans ce contexte, les outils du numérique, et la méthodologie propre à leur utilisation, peuvent apparaître très pertinents dans le déploiement de la problématique francophone. En effet, les spécificités d'un tel cursus nous convainquent assez aisément du besoin de mobiliser des dispositifs d'enseignement, tels les plateformes de formation, les MOOC, ou les diverses ressources en ligne qui permettent de jouer des complémentarités de la distance et du présentiel. Les publics concernés par les parcours académiques francophones ne sont en effet pas systématiquement présents sur un même territoire géographique, et l'on a pu montrer dans notre point précédent que l'ouverture vers une variété d'espaces et de références culturelles représente une forte valeur ajoutée pour des formations qui s'enrichissent fortement des effets de décentrement. Non seulement, les parcours académiques doivent favoriser *a priori*

la participation, selon des modalités variées, de l'ensemble des publics francophones, en garantissant un accès aux contenus. Mais par ailleurs, ces dispositifs numériques doivent aussi permettre de mobiliser une forte variété d'outils pour organiser le dialogue et la collaboration entre pairs que nous jugeons plus haut nécessaires au plein déploiement du cursus. La formation à distance, interactive ou synchrone, apparaît ainsi comme une spécificité particulièrement adaptée à la dimension francophone d'un parcours universitaire. Il existe, dans une certaine mesure, un effet miroir entre les objectifs associés au déploiement des ressources technologiques et les réalités propres à la communauté francophone, nécessairement éparpillée. La réussite d'un tel parcours de formation induit l'articulation de la diversité des voix qui la composent et la mise en œuvre de l'outil représente aussi à un second niveau une réflexion performative sur les ambitions du projet global de la Francophonie.

L'étudiant doit dès lors développer une distance critique vis-à-vis de telles technologies. Il ne s'agit pas seulement pour le bénéficiaire de la formation de savoir utiliser l'outil, et avec pragmatisme d'en tirer le meilleur profit. Il s'agit pour lui de l'interroger, de mesurer l'impact dont il peut se prévaloir, et ainsi d'analyser les conditions nécessaires à la mise en place du consensus qui se trouve au cœur de la communauté francophone. L'espace ouvert par le technologique doit être une opportunité pour réfléchir aux conditions du « travailler ensemble » dans une perspective propre à l'ingénierie du projet. On observe ici que le curriculum, au-delà du contenu francophone dont on a déjà présenté la potentielle très forte diversité, doit prendre en considération les conditions de réalisation et de mise en œuvre du projet. L'articulation de l'ingénierie de formation et des nouvelles technologies s'y prête assez bien car elle permet de contextualiser des contenus inscrits dans l'éventail des réalités vécues par les étudiants et de problématiser ainsi la dimension communautaire sous-jacente.

L'ingénierie de la formation est un cadre structurant, les nouvelles technologies sont des ressources mobilisables, mais leur articulation met en scène le projet francophone, l'inscrit dans une dynamique consensuelle qui considère tour à tour sa définition, sa négociation, sa mise en œuvre et son évaluation. L'ingénierie de la formation et une réflexion critique sur les ressources numériques apparaissent comme des outils pertinents pour engager une telle réflexion.

Approcher la diversité des espaces francophones

Afin de travailler sur la question de la mobilité, il est intéressant de considérer les facteurs susceptibles de la favoriser en contexte francophone. Dans une réflexion toujours d'actualité

M. Harfi et C. Mathieu (2006) s'emploient à répertorier les principaux déclencheurs de mobilité en distinguant les facteurs, qui possèdent une forte prégnance :

- la qualité et le degré de diversité de l'offre de formation dans les pays d'origine et les conditions requises pour y accéder, ainsi que la réputation des établissements dans les pays d'accueil ;
- la transférabilité et/ou la reconnaissance des diplômes entre pays d'origine et pays d'accueil et leurs valeurs sur le marché du travail ;
- le coût de la vie à l'étranger (y compris les droits de scolarité pour les étudiants) et la qualité des infrastructures d'accueil (logement, dispositifs d'apprentissage de la langue, prestations sociales, politique de financement de la mobilité, etc.) ;
- la langue, la proximité géographique et culturelle ainsi que la qualité de vie ;
- la présence de diasporas et de réseaux d'accompagnement, en particulier les associations d'étudiants et de chercheurs.

L'analyse de ces différents critères met en évidence la proximité entre l'espace francophone et la mobilité. L'usage d'une langue commune, la proximité culturelle offerte par la francophonie perçue comme référence culturelle partagée, les réseaux d'ores et déjà structurés à partir du substrat francophone historique dans des secteurs professionnels très distincts (agronomie / justice / médecine...), les complémentarités stratégiques, voire géopolitiques entre des espaces qui connaissent des contextes fort distincts en matière de vieillissement de la population ou de développement économique, sont autant de ressources pour penser un cursus académique francophone. Il s'agit non pas de penser un tel contenu à partir d'un seul centre, ancré dans un espace géographique spécifique, aussi prestigieux soit-il, mais de favoriser une réflexion polycentrique, qui amène toujours l'échange scientifique à considérer une diversité de perspectives.

Ainsi, la définition de parcours académiques, qui traitent de problématiques francophones, doivent réfléchir de façon complexe, à l'expertise qu'ils s'emploient à développer chez les étudiants. De la même façon que multilatéralisme et vision nationale doivent cohabiter et contribuent à enrichir la formation proposée, il s'agit dans un cursus francophone, de développer une cohérence dans la complémentarité des expertises dont on cherche à doter les différents publics. Une même formation en management culturel francophone par exemple pourra tout à la fois insister pour une partie de son public sur la préservation du patrimoine en

contexte de crise, et pour une autre partie du public sur l'aspect marketing associé à l'organisation d'événements. Mais la formation deviendra pertinente et prendra sa pleine dimension, quand le cursus aura permis d'articuler ces deux objectifs autour de la communauté francophone perçue dans une unité stratégique. Ainsi, lorsque les étudiants, dotés de nouveaux outils et de réseaux efficaces, seront en mesure de collaborer pour qu'à travers le projet d'une exposition sur un pays en crise, il devienne possible d'alerter le public sur le besoin d'agir, d'identifier des ressources et de mettre en place des actions susceptibles de préserver le patrimoine menacé, le cursus francophone aura pris sa pleine dimension.

On perçoit ici comment la mobilité, beaucoup plus qu'une modalité, est un exceptionnel outil au service du curriculum francophone, et comment elle doit être projetée, dès le départ, comme une ressource pour penser la formation.

Conclusion

Tout au long de cette étude, nous avons donc cherché à travailler la notion de récit francophone, ce qui nous a permis de distinguer quelques grands principes, associés à la Francophonie politique, qui ont dessiné un cadre stratégique dans lequel le projet peut revendiquer une légitimité. Puis, nous avons tenté de décliner ces grands principes dans un champ académique, en définissant selon quels axes, il serait pertinent de penser un cursus francophone, et de pleinement tirer profit des spécificités de cette complexe matière à penser. L'ambition de ce travail demeure limitée. Nous ne proposons pas de référentiel, mais plutôt un premier guide, qui à travers quelques principes, permet d'envisager le déploiement d'une formation pleinement francophone.

Dans une telle perspective, nous avons mis trois principes en valeur :

- la formation francophone induit un constant va-et-vient entre l'individu et la communauté. La problématique francophone doit jouer des effets de décentrement afin que l'étudiant puisse dépasser les positions idéologiques et développer une expertise susceptible d'articuler les strates nationales et multilatérales. La formation francophone doit reposer sur **l'approche contrastive**. Chaque étudiant doit être en mesure d'apporter un éclairage spécifique au contenu de la formation grâce à la mobilisation d'un contexte.

Il doit par ailleurs être capable d'exercer un recul critique vis-à-vis de ce contexte qui lui est propre.

- Les outils d'apprentissage, qui permettent d'articuler la distance et le présentiel, et qui favorisent les approches collaboratives, présentent d'intéressantes perspectives pour le déploiement des cursus francophones. Un tel projet repose en effet sur la mise en place d'un consensus à travers lequel les différents acteurs peuvent simultanément être en position de négocier et d'agir. **Des compétences en ingénierie de la formation et la maîtrise des nouvelles technologies** sont essentielles. À un second niveau, il convient cependant de développer **l'esprit critique des étudiants à l'usage de ces outils**. Nous avons pu témoigner de la qualité performative de cette réflexion sur la mise en œuvre du projet francophone, qui parvient à rassembler la communauté, dans le même temps où elle l'engage à travailler à son élaboration.
- Enfin, nous avons insisté sur l'idée que les cursus francophones doivent nécessairement impliquer l'idée de **mobilité**. Mobilité des étudiants puisque le rassemblement d'un public issu d'espaces géographiques divers apparaît presque essentiel à la réussite des formations. Mais le référentiel lui-même doit être garant d'une réflexion qui parvient à articuler les espaces francophones. L'expertise que l'on cherche à développer chez les étudiants est contextualisée en fonction d'un territoire spécifique, mais la communauté impliquée dans le projet doit être dotée des compétences pour se projeter dans une réalité élargie où elle saura tirer bénéfice de l'expertise et des réseaux qu'elle aura su tisser.

On insiste donc, au terme de cette étude, sur l'idée qu'une formation francophone peut s'adresser à chaque étudiant selon deux niveaux distincts. Au terme de son parcours de formation, l'étudiant sera un expert engagé dans un contexte spécifique, national, et pourra apporter des compétences précises dans son champ de spécialité. La francophonie doit en cela apparaître comme un réseau d'excellence dont les formations sont susceptibles de doter les étudiants des compétences les plus pointues. Mais l'étudiant expert francophone saura aussi projeter les besoins auxquels il fait face sur un terrain élargi. Il disposera des réseaux et des outils pour comparer ses analyses en les confrontant à d'autres contextes. Il saura au besoin mettre en perspective ses compétences en les intégrant à un environnement global dont il saura tirer profit.

On en vient au final à insister sur ce nécessaire décentrement du cursus francophone, qui doit être capable pour être pleinement légitime d'envisager les besoins des étudiants selon plusieurs

niveaux contextuels, puis, d'articuler ces niveaux de sens entre eux sur une chaîne de valeurs dynamique, qui témoigne de l'apport stratégique de la communauté francophone.

Bibliographie :

CALVET, L.-J. (1996). *Les politiques linguistiques*. Paris : PUF.

FOUCHER, M. (2011). *La bataille des cartes, Analyse critique des visions du monde*. Paris : Éditions François Bourin.

GUESPIN, L. & MARCELLESI, J.-B. (1986). «Pour la glottopolitique» dans *Langages*, n°83.p.p. 5-31.

HABERMAS, J. (1981, rééd. 2001). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard.

HARFI, M. & MATHIEU, C., 2006, « Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs » dans *Horizons stratégiques*, n° 1.p.p. 28-42 [en ligne], consulté le 16/04/2018. URL: <http://www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2006-1-page-28.htm>

HAUGEN, E. (1959). «Planning in modern Norway» dans *Anthropological Linguistics*, n°3, volume 1.p.p. 8-21.

MARTINEZ, P. (dir.) (2013). *Dynamique des langues, plurilinguisme et francophonie en Asie de l'Est. La Corée*. Paris : Riveneuve Éditions.

Organisation internationale de la Francophonie (2016). *Actes du XVII^e Sommet - Discours des chefs d'État et de gouvernement – Madagascar* [en ligne], consulté le 16/04/2018. URL : <https://www.francophonie.org/Discours-des-Chefs-d-Etat-et-de-47531.html>

PANNIER, A. (2014). *Le projet francophone. De Bucarest (2006) à Québec (2008) : de l'analyse du discours à l'impact stratégique réel*. Thèse de doctorat en sciences du langage, sous la direction de Valérie Spaëth. Soutenue le 15/12/2014 à l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

RICOEUR, P. (1983). *Temps et récit*, vol.1. Paris : Seuil, collection Points-Essais.

TRONCHET, G. (2014). *Savoirs en diplomatie. Une histoire sociale et transnationale de la politique universitaire internationale de la France (années 1870 – années 1930)*. Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Patrick Weil. Soutenue le 05/12/2014 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

TRONCHET, G. (2015). *Qu'est-ce que la diplomatie universitaire ?* [en ligne], consulté le 16/04/2018. URL: <http://blog.educpros.fr/guillaume-tronchet/quest-ce-que-la-diplomatie-universitaire/>

WALLERSTEIN, I. (2006). *Comprendre le monde : Introduction à l'analyse des systèmes-monde*. Paris : La Découverte.

WOLTON, D. (dir.) BAMBRIDGE, T.& al.(2004). *Francophonie et mondialisation*. Paris : CNRS Editions.